



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- **Apprécier** le champ d'application propre au crédit d'impôt recherche ;
- **Sécuriser** le traitement du crédit d'impôt recherche ;
- **Mesurer** les principales zones de risques du crédit d'impôt recherche ;
- **Apprécier** les modalités particulières du contrôle fiscal appliqué au crédit d'impôt recherche.



## CONTENU DE LA FORMATION

Champ d'application :

- Les entreprises bénéficiaires du CIR ;
- Définition des opérations de recherche (*recherche fondamentale, recherche appliquée, ...*) ;
- Délimitation des opérations éligibles au CIR (*nouveautés, incertitude et progrès technique*) ;
- Détermination des opérations éligibles au CIR ;
- Exemples d'activités éligibles et non éligibles.

Sécuriser le crédit d'impôt recherche :

- Le dossier justificatif du CIR (*intérêts, structure et modèles de dossier justificatif*) ;
- Les principales zones de risques de la partie scientifique du projet de R&D (*qualification scientifique du projet de R&D, frontières du développement expérimental, ...*) ;
- Les principales zones de risques de la partie financière du projet de R&D (*risques liés aux dépenses de personnel, risques liés aux amortissements, risques liés aux dépenses externes, ...*).

Contrôle fiscal et crédit d'impôt recherche :

- Généralités ;
- Les modalités du contrôle ;
- Les difficultés du contrôle (*débat oral et contradictoire, charge de la preuve, ...*) ;
- Les conséquences du contrôle.



## PEDAGOGIE ET EVALUATION

Cette formation se déroulera sous forme d'exposés, d'exemples commentés et de travail en sous-groupe pour la détermination des zones de risques. Le contrôle des connaissances se fera par la réalisation d'un QCM d'évaluation. Un support de documentation de qualité sera remis aux participants, sous format papier et sous format PDF, ainsi qu'une application Excel.



1 jour - 7 heures

280 € HT par participant



## FORMATION HOMOLOGUEE

Formation homologuée par le comité scientifique placé auprès de la **CNCC**.



## PUBLIC VISE

- Experts-comptables, commissaires aux comptes, collaborateurs confirmés et experts-comptables stagiaires ;
- Directeurs administratif et financier et responsables administratif et financier d'entreprises.

**PREREQUIS** : Connaître les dépenses éligibles, savoir calculer et déclarer un crédit d'impôt recherche.



## FORMATEUR

Franck LAMBERT

- **Diplômé d'expertise comptable** depuis 2006 ;
- Plus de **10 années d'expérience** en cabinet d'expertise comptable sur la région Rhône-Alpes ;
- Dirigeant fondateur de la **société FORCOGÈS** créée en octobre 2009 ;
- Formateur en **fiscalité, comptabilité et gestion**



## PROCHAINES SESSIONS

Pas de sessions programmées pour le moment.

